

VI. - Entre jeunes et adultes, partager les moments de joie, s'entraider dans les difficultés, dans un climat de confiance, propice à l'écoute et au dialogue.

- A cet effet, l'établissement bénéficie déjà :

- De la volonté et de l'engagement à travailler à ce que chacun soit heureux d'apprendre, de transmettre, de vivre à l'école.
- De nombreux adultes (chefs d'établissement, responsables de niveau, CPE, responsables vie scolaire, enseignants, éducateurs, parents) attentifs et en dialogue permanent avec les jeunes.
- De la présence de l'aumônier et de l'équipe pastorale.
- D'une politique d'action préventive (aux addictions, à la violence, aux problèmes posés par internet) sur les différents niveaux. (voir aussi 3.1)
- D'un point écoute pour les enfants en difficultés scolaires, psychologiques, affectives, morales et culturelles, etc... animé par la psychologue scolaire qui peut orienter vers des structures extérieures, si besoin.
- D'activités de tutorat, de soutien, d'entraide, de stage de vacances animées par des Professeurs, des éducateurs, des élèves eux-mêmes.
- D'une assistance financière à destination des familles en difficultés, rendue possible par les bénéfiques des journées d'amitié et de solidarité en décembre et d'un soutien financier aux projets éducatifs grâce à la fête de l'école en juin.
- D'une infirmerie et d'un service médical composé d'un médecin scolaire (à temps partiel) et de deux infirmières qui prend en charge les personnes et les oriente, le cas échéant, vers des structures spécialisées.
 - D'infrastructures et d'un équipement permettant l'accueil d'enfants handicapés.
- De visites annuelles à l'association du père de Parcevaux, « La Luciole », qui travaille avec de jeunes drogués
 - D'un parcours pour enfants dyslexiques en collège reposant sur deux ULIS (unités locales d'insertion scolaire) expérimentales en 6^{ème} et 5^{ème}, et une ULIS « classique » en 4^{ème} - 3^{ème}.
 - D'une commission « conseil aux familles » au sein de l'APEL.

- L'établissement prévoit (entre 2014 et 2019) :

- De multiplier les rencontres et débats avec des intervenants extérieurs.
- Développer l'information des professeurs sur le fait qu'ils peuvent prendre ces initiatives (sept 2014).
- De développer ou d'aménager de nouveaux lieux de vie pour les élèves et de lieux de rencontre entre jeunes et adultes.
- Créer un registre d'inscription pour collège-lycée St Antoine l'adjoint-CPE.
- De développer les temps de concertation entre les différentes équipes.
- Développer le maximum de plages communes aux professeurs principaux, aux animateurs de pastorale en ULIS à partir de la rentrée 2014.
- De permettre une meilleure prise en charge des éventuelles difficultés financières via AFB Entraide.
- Faire un rappel lors de l'envoi de la 2^{ème} facture à partir de 2014.
- D'amplifier le soutien aux élèves, ainsi que l'entraide entre jeunes et entre adultes.
 - Toussaint 2014 : commencer à initialiser les outils de suivi, de soutien.
 - 2014-2015 : finaliser un document d'accueil des suppléants.
 - Septembre 2014 : accueil individualisé en primaire à partir de novembre.
- D'intensifier les liens entre les professeurs principaux et le service médical. Intervention des infirmières lors d'une journée pédagogique.
- De développer des temps de convivialité informels.
- De veiller à ne pas privilégier excessivement la communication par internet au détriment des relations interpersonnelles : Création d'une charte par la commune cyberdépendance.
- De valoriser encore plus le professeur principal dans sa responsabilité d'entraide avec les enfants et dans ses liens avec les familles.
- De garantir l'indispensable respect réciproque entre Ecole et Famille.